

Partager ce que nous en avons compris.

Vote unanime de deux résolutions pour mise en garde de la direction sur la dérive de ses pratiques

L'une concerne l'information des élus à posteriori de projets voire de mises en œuvre qui relève de l'**entrave** en ce début de mandature ce qui est le cas de deux points à l'ordre du jour, qui viennent s'ajouter à d'autres en fin de la mandature précédente.

L'autre pour dénoncer le manque de sérieux des informations d'effectifs transmises au CE **dans le cadre des ASC, trois fichiers différents en 10 jours avec des écarts de plus de 1000 personnes ... sur 5000 !!!** ce qui n'est évidemment pas sans conséquence sur l'équilibre des budgets. Une réunion spécifique doit avoir lieu au plus vite.

Déclarations préalables

- **Dégradation de participation et intéressement** qui vont aux salariés alors que les dividendes qui vont aux actionnaires sont maintenus au niveau de l'an dernier
- Non remplacement des départs en TPS dès leur temps libéré avec impact sur charges de travail qui **recréent les conditions de stress aux effets désastreux**

Information sur la création d'une direction de la sécurité Orange France (DSOF)

La structure créée (car c'est fait avant même cette présentation au CE !!!) est rattachée au Secrétariat Général

comprend 11 personnes dont les missions, postes et lieux de travail sont à priori inchangés. Il s'agit d'une déclinaison « pays » en aval de la DSEC (également rattachée au Secrétariat Général) qui reste une direction métier pour le groupe. Ses missions sont de prévenir les risques d'interruption de fourniture des services, ainsi que les risques juridiques et financiers, de protéger les personnes, les données et l'image de l'entreprise.

La structure doit aussi mener une réflexion sur les domaines qu'elle couvre qui pourra la conduire à une volonté d'évolution d'organisation dont on nous promet présentation en CE (avant mise en œuvre, cette fois ci ???) nous resterons donc vigilants.

Présentation du rapport annuel 2011 des activités des médecins du travail

Le rapport présenté est pour bonne partie constitué de statistiques issues de l'application Sésame utilisée par les services de santé au travail. Il est assez complet mais a demandé un important travail de compilation pour Fonctions Support dont **l'effectif est disséminé sur tout le territoire avec pas moins de 51 médecins contributeurs** ! Le Médecin coordinateur de FS, celui venu présenter ce dossier, a été remercié pour son difficile travail de consolidation et ses remarques en conclusion.

La prévention des risques reste un rôle majeur de la médecine du travail, y compris risques psychosociaux, à noter plusieurs études locales concernant spécifiquement le stress et le bien ou mal être au travail, dont il n'est pas possible de tirer des conclusions sur notre périmètre, néanmoins on constate que **le stress est loin**

d'avoir disparu et qu'il est même en reprise à certains endroits pour des causes diverses mais toutes hélas bien connues.

A noter également un accroissement des consultations spécialisées complémentaires pour **des suspicions de pathologies dont le risque augmente avec l'âge**, qui ne sont pas sans rapport avec la pyramide des âges et la réforme des retraites.

A savoir également une **réforme de la médecine du travail** votée en 2011 qui rentrera en application au 01/07/2012 qui priorise les actions en milieu de travail et la pluridisciplinarité de ces actions, modifie les règles en matière de surveillance médicale renforcée et visites de reprise et amène **le rythme des visites obligatoires à 1 tous les 3 ans au lieu de tous les 2 ans actuellement, la direction ayant fait part de sa décision de maintenir la fréquence actuelle pour l'instant.**

Information sur adaptation du système vidéo sécurité immeuble Olivier de Serre

Les élus ont voté à l'unanimité pour le projet ainsi qu'une résolution reprenant les réserves déjà formulées par les CHSCT concernés en matière de confidentialité notamment.

Elections partielles CHSCT

Deux élections partielles CHSCT, l'une à Montigny le Bretonneux (GSSC), nous n'y avons pas de candidat, et l'autre au CSRH SUD sur lequel **notre collègue CFE-CGC/UNSA José DIAS a été élu**, avec nos félicitations !

Plus d'informations sur notre site <http://www.cfecgc-uns-ft-orange.org/>

Vos correspondants CFE-CGC/UNSA :

Frédéric ANDREANI – Patrick BRIVOT – Philippe CASTANDET – Serge CLEMENT – Jean-Marc DARTAGNAN – José DIAS
Dominique DUBRAY – Paul FABRE – Pierre Jean FLAD – Eric FORQUIN – Antoine GALIA – Patricia GARCIA
Yvon HENRY – Catherine LE RIGUER – Véronique LEFORTIER – Monique MANGIONI – Nicole MERI – Jean-Claude MINET
Pascal PEREZ – Virginie POUCHAIN – Pierre REGNIER – Catherine REYDY – Patrick ROGER – Philippe SUDRE
Christian TRUONG NGOC – Jacques Eric WUNENBURGER

Point de suivi du dossier d'évolution de la fonction RH

Cette présentation de suivi fait suite à un engagement de la direction, elle (re)décline les structures et attributions sans pour autant rendre plus claires ni l'intérêt de la réorganisation opérée ni l'organisation mise en place, encore plus complexe que la précédente. Les améliorations pour l'ensemble des salariés en tant qu'« utilisateurs » de la fonction sont invisibles, tout comme pour les salariés de la fonction RH dans le cadre de l'exercice de leurs métiers.

On en retient donc guère que **l'exercice de communication**, et l'importance accordée à cette dimension dénotée par « l'ambition de figurer au Top 5 des employeurs préférés en 2015 » qui figure dans le document, fameux label qui rappelons-le se décerne moyennant finance et dont la méthode d'évaluation se dispense de consulter les salariés !

Cette séance de relecture des organigrammes a cependant du bon, enfin si l'on veut... on observe que figurent en bonne place du dispositif RH des acteurs zélés des processus de broyage pratiqués sous la précédente

présidence. Porteront-ils avec le même zèle le nouveau contrat social ?

Point de suivi de la mise en place de l'application H@rp

H@rp est l'application qui supporte la paie et une partie de la gestion du personnel pour FT et un certain nombre d'autres sociétés du groupe. La présentation va bien au-delà du déploiement fonctionnel, il est aussi question de gouvernance du projet, de budget et de satisfaction utilisateur, **cette vision panoramique et mature est à saluer après les difficultés et douleurs endurées en début d'exploitation**. La gouvernance renforcée du projet est maintenue au moins jusqu'à mi 2013 et les prévisions de charge de développement ont été revues quasiment au double pour la période 2012 à 2014, au final le dépassement de budget est supérieur à 25%.

Présentation de « mon équipe - mon dossier »

En résumé, cet outillage présenté comme destiné prioritairement à « alléger la charge des managers, faciliter

l'accès aux informations et répondre aux engagements du contrat social » répond plutôt bien au premier objectif, beaucoup trop bien au second et s'oppose franchement au troisième.

C'est le second dossier de la séance qui est présenté pour information aux élus du CE Fonctions Support alors que la mise en place est effective depuis plusieurs semaines, alors même que l'on nous parle de répondre aux engagements du contrat social ... certes il y a eu présentation en CCUES et pilote dans une unité avec participation du CHSCT, mais cela ne vaut pas dispense d'information préalable des CE à la mise en place.

Pour ce qui est de l'accès à l'information si l'on admet que le manger avait déjà accès aux différentes informations qui sont maintenant consolidées, cet accès était pour le moins laborieux avec une évidente contrepartie positive au plan de la confidentialité. L'information est maintenant disponible aisément à tout moment pour les deux niveaux de managers de chaque salarié ainsi que pour la sphère RH, **et la crainte exprimée est celle d'une utilisation ou diffusion inopportune d'informations confidentielles** par négligence ou intention.

Prochain CE le 26 avril 2012

Plus d'informations sur notre site <http://www.cfecgc-uns-ft-orange.org/>

Vos correspondants CFE-CGC/UNSA :

Frédéric ANDREANI – Patrick BRIVOT – Philippe CASTANDET – Serge CLEMENT – Jean-Marc DARTAGNAN – José DIAS
Dominique DUBRAY – Paul FABRE – Pierre Jean FLAD – Eric FORQUIN – Antoine GALIA – Patricia GARCIA
Yvon HENRY – Catherine LE RIGUER – Véronique LEFORTIER – Monique MANGIONI – Nicole MERI – Jean-Claude MINET
Pascal PEREZ – Virginie POUCHAIN – Pierre REGNIER – Catherine REYDY – Patrick ROGER – Philippe SUDRE
Christian TRUONG NGOC – Jacques Eric WUNENBURGER